

## Un lieu pour sensibiliser à la pratique cycliste

A LA UNE / MÉRIGNAC / Publié le 12/07/2018 à 3h47.



▲ Benoît Maury, Bruno Lerner et Jean-Louis Couronneau, de l'association Léon à vélo, devant le site où sera construite la future maison du vélo. ©PHOTO O. D.

PREMIUM

**Le projet de maison du vélo se concrétisera aux Quatre-Chemins, sur un terrain occupé naguère par une station-service. L'association Léon à vélo sera chargée de sa gestion.**

OLIVIER DELHOUMEAU

[o.delhoumeau@sudouest.fr](mailto:o.delhoumeau@sudouest.fr)

Deux projets en un. La formule vaut pour le dossier couplant la maison des projets Marne/Soleil et la maison du vélo et des mobilités alternatives. C'est désormais confirmé, l'une et l'autre verront le jour en 2019, sur un terrain d'environ 1 100 mètres carrés, au croisement des Quatre-Chemins.

Propriété autrefois de la société Shell, qui y exploitait une station-service, ce foncier en forme de triangle a été racheté par Bordeaux Métropole en raison de sa localisation stratégique. La base du chantier d'extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport sera installée sur la partie est de la parcelle. Les maisons des projets et du vélo seront positionnées à l'opposé, sur la partie ouest, et partageront les mêmes locaux.

Livraison en avril 2019

Soutenue par la Ville, la maison du vélo et des mobilités alternatives sera portée par l'association Léon à vélo. Résultat d'une procédure lancée en 2017 par Bordeaux Métropole, elle aura pour vocation de sensibiliser le public à la pratique cycliste et à la promotion plus globale des mobilités douces.

Lors du dernier Conseil municipal, la Ville a voté la convention de participation financière liée à la construction du site. Ce document engage également la Fabrique métropolitaine de Bordeaux (la Fab). Pour Jean-Louis Couronneau, trésorier de Léon à vélo, l'horizon se dégage. La demande de permis de construire sera déposée en août. La livraison du local est attendue en avril 2019. « Le choix s'est porté sur une structure démontable pour faciliter, le cas échéant, une relocalisation ailleurs », précise le représentant de l'association.

Le coût estimatif de la maison des projets et des mobilités s'élève à 330 000 euros. Au dernier Conseil municipal, Gérard Chausset, président de la commission Transport de Bordeaux Métropole, a détaillé sa composition. Elle déclinera un espace d'information, un café vélo et un atelier de réparation. Avec le développement urbain attendu des secteurs Marne et Soleil, l'association aura fort à faire pour convertir un maximum de personnes à la pratique cycliste et contribuer ainsi à l'apaisement de la circulation.

Une subvention exceptionnelle

À compter de 2019, l'association percevra une subvention de fonctionnement annuelle de 55 000 euros de la part de Bordeaux Métropole.

« Cette aide nous permettra de recruter une personne pour coordonner les actions de l'association », indique Benoît Maury, administrateur de Léon à vélo.

Avant cela, le Conseil municipal de Mérignac a voté le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 20 000 euros destinée à amorcer l'achat de matériel : un atelier de réparation mobile. « Cet équipement sera déployé lors de manifestations comme le Forum des assos.

On ira aussi dans les écoles et les centres sociaux pour mener des actions pédagogiques auprès des jeunes », détaille Jean-Louis Couronneau.